

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2002

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 19 novembre 2002 à 18 h 30, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames Claudine Blondeau, Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Émery, Suzanne Gagnon, Marie-Claire Giguère, Colette Larose, Lise Larouche, Nicole Leblanc, Ginette Lechasseur, Carole Marchand

Messieurs Michel Chamberland, Claude Denis, Robert Filteau, Normand Héroux, Yves Langevin, Jean Létourneau, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires
représentant**

les parents :

- du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque
- du secondaire : Madame Sylvie Picard

**Sont également
présents :**

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur François Houde, secrétaire général

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.

46-CC-2002-2003

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ginette Lechasseur :

QUE la séance extraordinaire du Conseil des commissaires se tienne à la salle Des Lys.

Adoptée unanimement

Vérification de la procédure d'élection

Le secrétaire général déclare que l'avis de convocation n'a pas été acheminé dans les délais légaux. Cependant, 21 commissaires sont présents et aucun n'a indiqué être présent pour dénoncer la tenue de la séance. Un commissaire est absent mais il a signé une déclaration acceptant la tenue de la réunion, cette déclaration est jointe au procès-verbal et un commissaire participe par téléphone.

La séance peut donc légalement se tenir.

Participation d'un commissaire

Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, le commissaire monsieur Jean Létourneau participe à la séance par le moyen de communication qu'est le téléphone.

Tous les commissaires présents y consentent.

Adoption de
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée unanimement

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Vérification de la procédure de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Questions orales du public
5. Nomination de deux (2) directeurs généraux adjoints ou directrices générales adjointes
6. Questions orales du public
7. Ajournement ou clôture de la séance

Questions orales
du public

Il n'y a aucune question du public.

47-CC-2002-2003

Nomination de
deux directions
générales
adjointes

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a décidé de combler deux postes de directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été formé aux fins de procéder à la sélection des candidats ou candidates et d'adresser au Conseil des commissaires ses recommandations;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection recommande à l'unanimité la nomination de monsieur André Byette;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-Claude Rousseau :

QUE monsieur André Byette soit nommé directeur général adjoint de la Commission scolaire Marie-Victorin;

QUE le directeur général soit mandaté pour convenir des modalités d'entrée en fonction et des conditions de travail de monsieur André Byette.

Adoptée unanimement

48-CC-2002-2003

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a décidé de combler deux postes de directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été formé aux fins de procéder à la sélection des candidats ou candidates et d'adresser au Conseil des commissaires ses recommandations;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection recommande à l'unanimité la nomination de monsieur Michel Simoncelli;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gagnon :

QUE monsieur Michel Simoncelli soit nommé directeur général adjoint de la Commission scolaire Marie-Victorin;

QUE le directeur général soit mandaté pour convenir des modalités d'entrée en fonction et des conditions de travail de monsieur Michel Simoncelli.

Adoptée unanimement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

Clôture de la séance

Présidente

Secrétaire général